



Guide utilisateur

Les casques audio sur mesure, plus communément appelés *in-ear-monitors* permettent l'écoute à un niveau modéré, en réduisant la fatigue auditive de l'utilisateur, tout en apportant une qualité d'écoute supérieure. Toutefois, certaines règles de précautions sont à prendre.

Les *in-ear-monitors* atténuent les sons extérieurs. Il est donc recommandé de ne pas les utiliser dans des situations pouvant mettre en danger l'utilisateur.

Les *in-ear-monitors* peuvent délivrer une puissance sonore supérieure aux casques grand-public, il est donc conseillé de régler le volume au minimum avant toute utilisation.

L'utilisateur est seul responsable des dommages occasionnés par une mauvaise utilisation des *in-ear-monitors*.

Afin d'éviter des dommages auditifs éventuels, ne pas écouter à un niveau sonore élevé pendant une longue durée.

Entretien

Un entretien régulier de vos *in-ear-monitors* améliorera fortement leur durée de vie.

Il est nécessaire de nettoyer régulièrement les ouvertures de sortie acoustique en retirant délicatement le cérumen qui peut s'y être déposé. Nous vous conseillons d'utiliser l'outil fourni ou le chat d'une aiguille pour retirer ces résidus.

La partie extérieure de vos *in-ear-monitors* peut être nettoyé avec du papier absorbant légèrement humide. Veuillez à ne pas faire pénétrer de liquide dans les trous de sorties acoustiques ainsi que les connecteurs.

Les *in-ear-monitors* ne doivent jamais être plongés dans un liquide.

Il est également recommandé de ne pas introduire d'objet dans les trous de sorties acoustiques pouvant entraîner un dommage sur le bon fonctionnement des *in-ear-monitors*.

Garantie

La garantie prend effet à compter de la réception des *in-ear-monitors* par l'utilisateur.

Tout défaut lié aux composants électroniques est garanti pendant une période de 1 an, sauf en cas d'adaptation sur mesure.

Tout défaut lié au confort, à l'ajustement, à l'étanchéité acoustique des *in-ear-monitors* est garanti pendant une période de 60 jours.

Tout défaut lié à la fabrication, aux matériaux utilisés pour la fabrication est garanti 1 an.

N'est pas couvert par la garantie :

- la casse des *in-ear-monitors*. Les *in-ear-monitors* doivent être manipulés avec précaution et restent fragiles malgré leur solidité apparente.
- Le mauvais entretien des *in-ear-monitors* (liquide, objet,... dans les trous de sorties acoustiques)
- Les dommages sur le câble et les accessoires fournis avec les *in-ear-monitors*.

Un mauvais entretien de vos in-ear-monitors n'est pas couvert pas la garantie.

Réparation

Toute demande de réparation en dehors de la garantie fera l'objet d'une tarification au cas par cas après expertise de la demande.

Contact

Ludovic AUDUSSEAU
AL in ear

31 rue du Vallon de Mocrat
44190 CLISSON

✉ al.inear@outlook.com